

GOFFART FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS

Catalogue des FORMATIONS



SECOURISME



SÉCURITE INCENDIE



HABILITATION ÉLECTRIQUE



HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE



ERGONOMIE & SANTÉ AU TRAVAIL



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



FORMATION ÉCHAFAUDAGE



FORMATION AIPR



ÉLUS, COLLECTIVITES & EPR



AUTORISATION DE CONDUITE



ESPACE CONFINÉ



FORMATIONS SPÉCIFIQUES

2026

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE

 7 heures

 2-10

Compétences développées / Objectifs

- Identifier les besoins de l'établissement en matière de consignes de sécurité incendie.
- Distinguer les consignes générales, particulières et spécifiques.
- Définir les conduites à tenir en cas de départ de feu, d'alarme ou d'évacuation.
- Déterminer les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Participer à l'élaboration ou à l'actualisation des consignes de sécurité incendie.
- Organiser la diffusion et l'appropriation des consignes par les salariés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Analyse de l'organisation existante

- Présentation de l'établissement, de son activité et de son organisation.
- Recensement des consignes et procédures incendie existantes.
- Identification des moyens d'alarme, d'alerte, d'intervention et d'évacuation.
- Analyse de l'organisation humaine et des situations particulières.

2. Identification des consignes nécessaires

- Consignes générales et particulières de sécurité.
- Conduite à tenir lors de la découverte d'un départ de feu.
- Déclenchement de l'alarme et modalités d'alerte des secours.
- Organisation de l'évacuation et/ou de la mise en sécurité.
- Prise en compte des personnes nécessitant une assistance particulière.
- Accueil et guidage des services de secours.

3. Définition des rôles et responsabilités

- Personnes chargées de donner l'alerte et organisation de la première intervention.
- Missions des guides, serre-files et responsable de l'évacuation.
- Organisation du point de rassemblement et contrôle des personnes évacuées.
- Transmission des informations aux secours extérieurs.

4. Construction des consignes

- Détermination des informations devant figurer dans les consignes.
- Hiérarchisation des actions et formulation simple, compréhensible et opérationnelle.
- Modalités d'affichage, de diffusion et adaptations selon les secteurs ou activités.

5. Mise en situation et validation

- Étude d'un scénario de départ de feu.
- Vérification de l'enchaînement : détection, alarme, alerte, intervention, évacuation/mise en sécurité, accueil des secours.
- Identification des écarts et proposition d'axes d'amélioration.

PUBLIC VISÉ

- Employeur ou représentant, responsable sécurité/HSE/QHSE, responsable de site, encadrement, membres CSE/CSSCT, salariés participant à l'organisation incendie.

PRÉREQUIS

- Connaître l'organisation générale de l'établissement. Aucun prérequis technique particulier.

LIEU DE FORMATION

- Dans l'établissement du client afin d'analyser l'organisation, les locaux, les équipements et les consignes existantes.

FORMATEUR

- Formateur disposant de compétences professionnelles en prévention du risque incendie, organisation de la sécurité incendie et évacuation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative, questionnaire oral, étude de situations et mise en situation sur un scénario adapté à l'établissement.

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- La périodicité de révision des consignes et des exercices associés est déterminée par l'employeur en fonction de l'organisation de l'établissement et de l'évolution de ses risques.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en



CERTIFICATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION



GOFFART FORMATIONS

06 84 95 92 54

contact@goffartformations.fr

35, Avenue Kennedy – 76120 Grand Quevilly